

Retrait précoce du travail: l'invalidité en Belgique

F. Falez, MD, Ph D.

Union Nationale des Mutualités
Socialistes.

Université Libre de Bruxelles

Introduction

- Volonté généralisée en Europe d'augmenter les taux de personnes de plus de 50 ans en activité professionnelle.
 - Allongement de la durée des cotisations
 - Retardement de l'âge de la retraite (Allemagne, Norvège, Belgique pour les femmes).
 - Obstacles aux prépensions (Belgique)

Introduction

- Incitants à maintenir une activité professionnelle.
 - Allemagne: sensibiliser les PME à la perte que représentent les départs anticipés et incitation à embaucher des “seniors”
 - Belgique: Fonds de l'expérience professionnelle qui soutien des entreprises qui veulent améliorer la qualité de vie au travail des plus de 55 ans

Introduction

- Incitants à maintenir une activité professionnelle.
 - Norvège:
 - Maintien des capacités des travailleurs, quel que soit leur âge.
 - Souplesse horaire et des lieux de travail (domicile)
 - Travail 80% payé 90%
 - Bien être au travail: “c’est l’envie d’aller travailler, y compris à plus de 55 ans” (Eurogip, 2005)

Introduction

- Conditions du maintien d'une activité
 - Récompense forte associée à la probabilité d'être en bon état de santé
 - Latitude décisionnelle au travail et demande psychologique
 - Soutien approprié dans les situations de travail difficiles
 - Sécurité de l'emploi.

(Debrand, Lengagne IRDES, Mars 2007)

Introduction

- Relation entre état de santé et travail chez les travailleurs de plus de 50 ans:
 - Impact de l'état de santé et des conditions de travail sur le désir de partir à la retraite le plus tôt possible
 - Biais d'incitation liés à des systèmes d'assurance maladie généreux dans certains pays (Barnay et Debrand, IRDES juin 2006)

Introduction

- Etat de santé et travail chez les travailleurs âgés de plus de 50 ans
 - Emploi des seniors surtout influencé par la nature du marché du travail en fin de vie active et les dispositifs de cessation d'activité.
 - (Barnay et Debrand, IRDES juin 2006)

Introduction

- Dispositifs de cessation en fin de vie active.
 - France: chômeurs dispensés de recherche d'emploi.
 - Pays scandinaves, Pays-Bas: pensions d'invalidité.

(Barnay, IRDES mai 2006)

“La Suède et les Pays Bas offrent deux exemples frappants du rôle central joué par les pensions d'invalidité (...) en tant que dispositifs ‘implicites’ de préretraite”(Jolivet, 2006)

Invalidité en Belgique

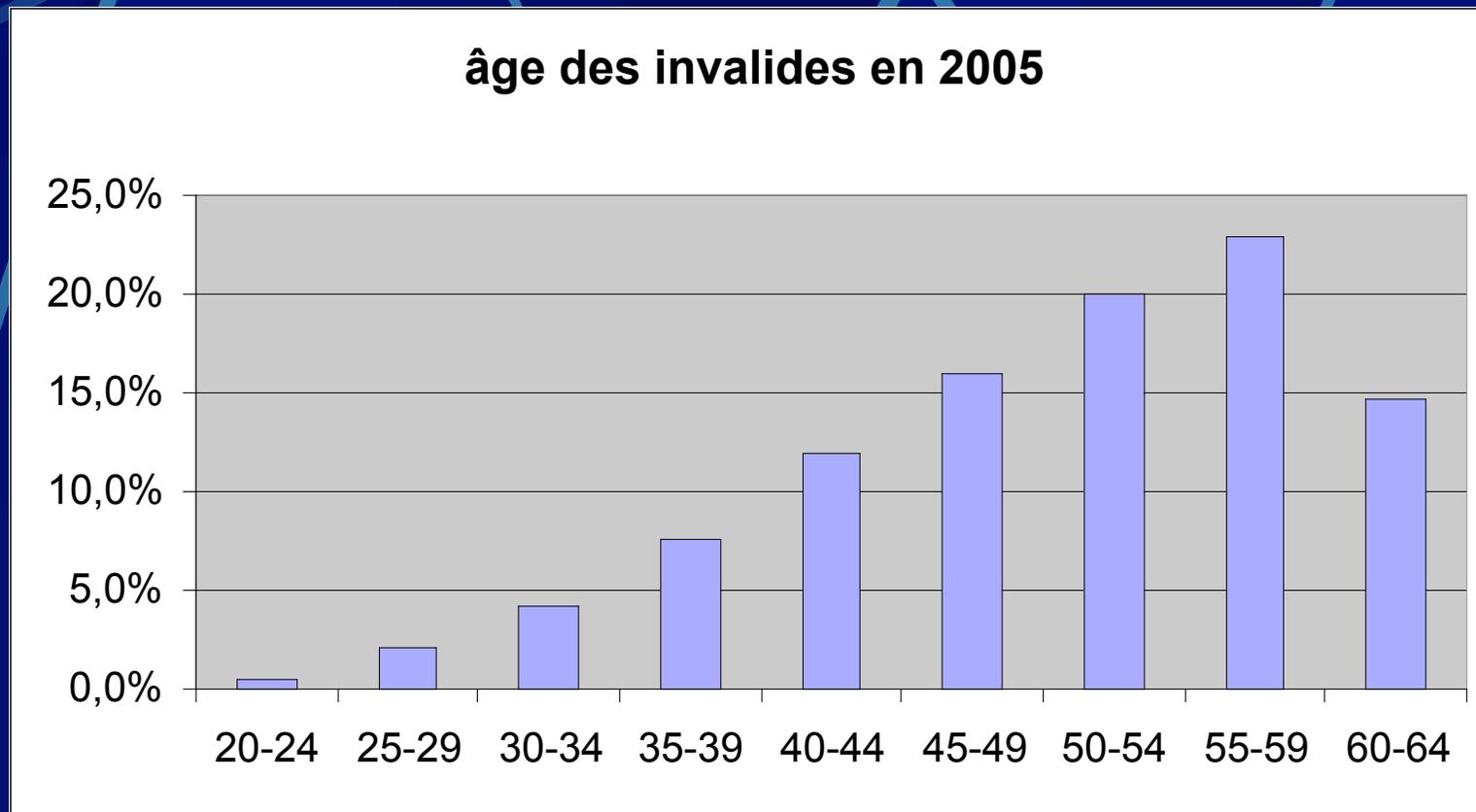
- Données utilisées
 - Étude UNMS sur les invalides en incapacité depuis 1993 (2005)
 - Données de l'INAMI

Invalidité en Belgique

- Évolution du nombre d'invalides
 - 1998: 175.766 invalides soit 5,1% de la population salariée
 - 2005: 208.595 invalides, soit 5,5% de la population salariée
 - Soit une augmentation de 32.829 personnes en invalidité (+ 18,7%) en 7 ans

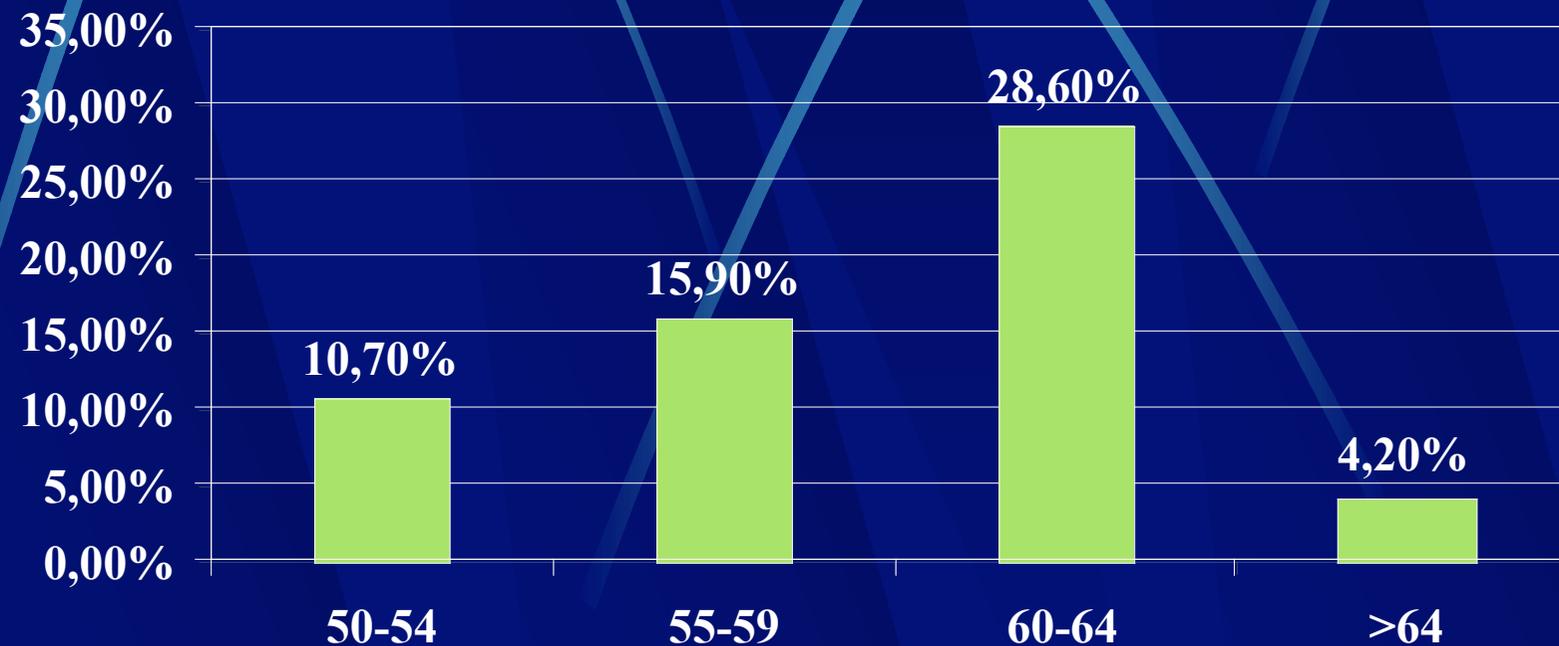
Invalidité en Belgique.

âge des invalides en 2005



Invalidité en Belgique

proportion d'invalides suivant les tranches d'âge



Invalidité en Belgique

- Âge et invalidité
 - 57,6% des invalides ont plus de 50 ans
- Causes de l'augmentation du nombre d'invalides
 - Les troubles psychiques expliquent 55,5% des nouveaux cas d'invalidité
 - Les troubles du système ostéoarticulaire expliquent 27,3% des nouveaux cas d'invalidité
 - Ces deux groupes de pathologies expliquent 82,8% des nouveaux cas d'invalidité

Invalidité en Belgique

- Causes de l'augmentation des invalides
 - C'est la catégorie d'âge 55-64 ans qui voit le nombre d'invalides augmenter le plus. (rapport INAMI, 2005)

Invalidité en Belgique

- Étude UNMS 2005.
 - Suivi longitudinal rétrospectif d'une cohorte de 7.399 personnes entrées en invalidité en 1994.
 - Données recueillies en décembre 2005.

Invalidité en Belgique

- Étude UNMS:
 - Âge d'entrée en incapacité de travail
 - Femmes (n =3064, 41,4%): 39 ans
 - Hommes (n=4335, 58,6%): 44 ans *
 - Moyenne: 42 ans

Invalidité en Belgique

- Étude UNMS
 - Devenir des invalides
 - Reprise spontanée de travail: 21,6%, durée moyenne de 2,1 ans
 - Pension: 16,5%, durée moyenne de 7 ans
 - RF par médecin conseil: 15,1%, durée moyenne 1,8 ans
 - Décès avant la pension: 11,3%, durée moyenne 3,4 ans

Invalidité en Belgique

● Étude UNMS

- risque de ne pas reprendre le travail suivant l'âge d'entrée en incapacité
 - 50-54 ans: 3,1*
 - 55 et plus: 10,7*
- Risque de décès
 - 50-54 ans: 3,1*
 - 55 et plus: 2,0*

Conclusions

- Invalidité et retrait prématuré?
 - Causes psychiques majoritaires
 - Difficultés d'évaluation pour le médecin-conseil
 - Charge "émotive" du contrôle des travailleurs de plus de 50 ans
 - Prévisions de l'INAMI
 - Augmentation du nombre d'invalides à 224.986 en 2016
 - Augmentation largement due aux plus de 55 ans.

Conclusions

- Obstacles à la prépension
 - Accélération de l'augmentation du nombre d'invalides?
- Pistes de réflexion:
 - Loi du 13 juillet 2006 concernant l'insertion professionnelle: rôle du médecin conseil
 - Revoir les "schémas mentaux" d'évaluation du travailleur de 50 ans et plus

Conclusions

- Pistes de réflexion
 - Exploitation des possibilités de réadaptation professionnelle.
 - Identification des facteurs environnementaux obstacles ou favorisant le maintien en activité du travailleur âgé avec problèmes de santé

Conclusions

- Volonté politique de contraintes sur le monde économique?
 - Salaires
 - Souplesse des conditions de travail
 - Souplesse de la gestion des temps de travail
 - Adaptation horaire
 - Congés
 - Temps partiel bien rémunéré.
 - Sécurité de l'emploi?

Conclusions

- Volonté des entreprises à valoriser les travailleurs plus âgés
 - Politique de bien être au travail
 - Gestion des pressions psychologiques sur les travailleurs et latitude décisionnelle.
 - Salaire, souplesse du temps de travail et des lieux de travail
 - Sécurité de l'emploi.



MERCI de VOTRE ATTENTION